

Monsieur le directeur, chers collègues

Tout d'abord, nous souhaitons la meilleure convalescence possible à notre collègue et ami, Flavien B, CEV Caténaire de Woippy, victime d'un grave accident du travail, le 22/10/14 au matin, suite à une sortie d'astreinte. Cet accident démontre qu'en matière de sécurité, rien n'est jamais acquis surtout lorsque l'on fait cumuler travaux de nuit et astreintes aux agents. Notre pensée va aussi vers son collègue présent et témoin qui a subi un choc psychologique important.

Autre drame, l'accident mortel, dans la nuit du 6 au 7 novembre 2014 de M. Patrick R., 51 ans, agent de l'établissement Infralog Languedoc Roussillon.

Le véhicule de l'agent a heurté un muret d'ouvrage d'art (parapet d'un pont routier) en ligne droite sur une route départementale. Nous présentons nos condoléances à toute sa famille.

Pour ces dernières DP de l'année, Mr le directeur, à l'heure de la négociation du CO 2015 avec le TP NEN, la délégation UNSA vous demande d'être ambitieux en matière d'embauches :

- afin de combler tous les postes vacants depuis trop longtemps, dans les équipes ESV, au pôle QS,...
- de redimensionner à sa juste charge de travail, le pôle RH.
- d'avoir l'effectif suffisant pour faire face à l'augmentation du volume des travaux en toute sécurité.
- afin, enfin de respecter l'axe 5 de l'accord collectif formation 2013/2015 « Assurer et accompagner le transfert des compétences issues des savoirs et savoir-faire des agents de l'entreprise pour en garantir la pérennité ».

L'UNSA vous rappelle que l'emploi est le reflet de la bonne santé d'une entreprise. La formation est celle de ses ambitions de développement.

Pour terminer cette déclaration par un dernier sujet d'actualité : Guillaume Pepy a pris des gants pour dégoupiller une grenade dans l'interview qu'il a donnée jeudi au Figaro. Interrogé sur la manière de neutraliser l'alourdissement chronique de la masse salariale de l'établissement public (1,3 milliard d'euros de hausse en 10 ans) en dépit des réductions d'effectifs, 25.000 personnes en moins sur la même période, le président de la SNCF a déclaré: «Quand l'inflation est proche de zéro, la dynamique de la masse salariale doit être revue.» En clair, il veut revenir sur l'avancement automatique des rémunérations des cheminots, dont le «traitement», comme dans l'ensemble du secteur public, s'accroît au fil des ans selon l'ancienneté.

Sauf que cet alourdissement est seulement de 15% sur une décennie alors que le chiffre d'affaires sur la même période est passé en 2003 de 22 milliards d'euros et en 2013, il est de 32 milliards d'euros. Donc la masse salariale a moins crû que le CA (15% pour la masse salariale contre 45% pour le CA). Ce qui se traduit par une productivité exceptionnelle sur ces 10 dernières années.

Toucher au déroulement de carrière serait la goutte d'eau de trop !

Merci de votre attention.

